

NOS SŒURS DE MARIE REPARATRICE

De temps en temps, pas bien souvent il nous semble, nous nous permettons, en dehors de nos pages d'annonces, de faire quelques recommandations spéciales à nos lecteurs au sujet de l'une ou l'autre de nos œuvres catholiques. La bienveillance avec laquelle on les accueille et on leur donne suite nous enhardit peut-être, mais nous ne pouvons pas nous soustraire à la noble tâche qu'on nous propose de faire un nouvel appel à ceux qui nous lisent et à leurs amis en faveur de nos Sœurs de Marie Réparatrice, établies, comme l'on sait, depuis l'année du congrès eucharistique, au pied du Mont-Royal, à deux pas de l'endroit où eut lieu la célèbre messe en plein air et où se dressa le reposoir pour notre incomparable procession du 11 septembre 1910. ¹

Il y a des aumônes faciles à faire, qui coûtent peu, qui rendent même un service appréciable à ceux qui les font et qui, surtout, peuvent alléger de lourds fardeaux ceux ou celles à qui elles sont faites.

D'autre part, il y a des dépenses auxquelles on ne peut échapper. On a besoin d'hosties, par exemple, de linge d'autel, de surplis, d'aubes, et que sais-je encore ? Sans vouloir nuire à personne, pour toutes ces commandes, nous recommandons chaleureusement à nos confrères la maison des Sœurs de Marie Réparatrice. En même temps qu'on trouvera là son profit, on fera sa part, modeste peut-être, mais utile toujours, dans une œuvre qui est bien admirable.

"En nous confiant leurs commandes, nous écrit la distinguée supérieure de cet institut, messieurs les curés encourageront une communauté qui attend du labeur de chaque jour ce que le vieux peuple romain appelle, dans une langue expressive et bien chrétienne, la *Providence*. — La communauté, presque entièrement canadienne maintenant, s'augmente chaque jour de jeunes sujets, les besoins croissent avec le nombre, et, on peut en être sûr, les moindres commandes seront reçues avec une grande reconnaissance."

Ajoutons que nos jeunes filles trouveront à ce monastère ou à ce couvent un endroit idéal pour les "retraites fermées", une œuvre très chère à la Société de Marie-Réparatrice. Voici les dates qui ont été arrêtées, d'ici à l'automne :

Du 31 mai au 4 juin

Du 28 juin au 2 juillet

Du 19 juillet au 22 juillet

Du 26 juillet au 31 juillet

Du 30 août au 3 septembre

Du 20 septembre au 24 septembre

Du 18 octobre au 22 octobre

Aucune contribution n'est exigée, mais l'on reçoit avec reconnaissance les offrandes que les retraitantes peuvent offrir en dédommagement des dépenses matérielles. E.-J. A.

¹ Adresse du couvent: 1025, avenue Mont-Royal (ouest).